

Direction générale
de l'enseignement
scolaire

Service des
enseignements et
des formations

Sous-direction
des écoles, des
collèges et des lycées
généraux et
technologiques

Bureau des
programmes
d'enseignement

Note de présentation

Objet : projet d'arrêté fixant le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel

Le présent projet définit les contenus d'enseignement de français pour une préparation en trois ans au baccalauréat professionnel.

Les dispositions de cet arrêté sont prévues pour une application

- à compter de la rentrée scolaire 2009-2010 :
 - en classe de seconde professionnelle ;
 - en classe de première professionnelle (les élèves entrant en première professionnelle à la rentrée 2009 sont, soit issus du dispositif de formation 3 ans expérimenté en 2008-2009, soit titulaires d'un CAP ou d'un BEP, soit redoublant de première professionnelle) ;
- à compter de la rentrée scolaire 2010-2011 en classe terminale professionnelle.

Les dispositions de cet arrêté sont prévues pour une application à compter de la rentrée scolaire 2009-2010.

Compte tenu de la date de présentation de ces projets et conformément à l'article D.311-5 du code de l'éducation, l'avis du Conseil supérieur de l'éducation sera sollicité pour une application à compter de la rentrée de l'année scolaire 2009-2010.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Éducation nationale

NOR :

ARRÊTÉ du

Arrêté fixant le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel

Le ministre de l'Éducation nationale

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'avis du comité interprofessionnel consultatif du ;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du ;

ARRÊTE

Article 1^{er}

Le programme d'enseignement de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en application, pour les classes de seconde et de première, à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 et, pour la classe terminale, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011.

Article 3

Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République Française.

Fait à Paris, le

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Louis Nembrini

Français

Baccalauréat professionnel

Classes de seconde, première, terminale

Introduction

L'enseignement du français dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel poursuit les exigences de l'enseignement du français au collège : la maîtrise de l'expression orale et écrite ainsi que l'affirmation d'une identité culturelle fondée sur le partage de connaissances, de valeurs et de langages communs.

Le diplôme du baccalauréat professionnel garantit que, au terme du cursus de formation, dans la logique du socle commun de connaissances et de compétences, le candidat est désormais capable :

- d'être autonome dans la construction et la mise en perspective de ses connaissances,
- d'exprimer, en respectant autrui, un jugement et des goûts personnels,
- de réfléchir sur soi-même et sur le monde,
- de se confronter aux productions artistiques d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs,
- d'affirmer ses choix.

Dans la perspective d'une poursuite d'études vers l'enseignement supérieur, l'enseignement du français assure la préparation aux exercices attendus dans la suite du cursus (synthèse, argumentation écrite), par la pratique constante de la lecture et de l'écriture sous des formes variées.

I - Finalités

L'enseignement du français dans les classes préparatoires au baccalauréat professionnel vise l'acquisition de quatre compétences :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

En lien avec les enseignements d'histoire, de géographie, d'éducation à la citoyenneté, de langues vivantes, d'arts appliqués, d'histoire des arts, L'enseignement du français participe à l'enrichissement de la culture commune par la connaissance de mouvements et d'œuvres, par la fréquentation de productions artistiques variées, par la pratique d'activités culturelles.

Parmi les pratiques culturelles, la lecture des textes littéraires offre à chacun une confrontation avec les idées, les valeurs, les sentiments qui ont marqué la pensée humaine. La médiation de la littérature permet une approche du monde et de soi essentielle dans un parcours de formation. Le lecteur est confronté aux diverses expériences humaines. Il enrichit dans l'espace du texte son expérience vécue et apprend à lire le monde : il participe aux débats moraux, politiques, philosophiques, esthétiques ; il découvre les mythes et les figures héroïques qui sous-tendent nos représentations du monde.

Les lectures de textes littéraires, complétées par d'autres formes de lecture et d'étude, tiennent une place importante dans le programme d'enseignement du français parce qu'elles sont le creuset d'une réflexion essentielle sur le monde et sur soi.

II - Démarches

Les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées à partir des trois objets d'étude au programme de chaque année d'enseignement.

Pour la clarté de la présentation, les tableaux ci-dessous proposent en regard de chaque objet d'étude des capacités, des connaissances, des attitudes. Mais l'enseignement du français est un tout : la maîtrise de la langue orale et écrite, les compétences de lecture, d'expression orale et d'écriture, la construction de l'identité culturelle, sont transversales aux différents objets d'étude.

C'est pourquoi les quatre compétences visées par l'enseignement du français sont travaillées de façon articulée et cohérente tout au long de la formation. Pour la même raison, des capacités, des connaissances, des attitudes peuvent figurer en regard de plusieurs objets d'étude.

Lecture

Les objets d'étude donnent lieu à des activités de lecture nombreuses et variées : lectures de textes littéraires - relevant des différents genres, roman, nouvelle, théâtre, poésie, essai - et non littéraires, lectures d'images fixes ou en mouvement, d'œuvres picturales. Toutes les formes de lecture (œuvre lue et étudiée dans son intégralité, extraits étudiés dans un groupement de textes, parcours de lecture dans une œuvre, lecture cursive, lecture personnelle, lecture documentaire) sont pratiquées. Chaque objet d'étude permet de lire une œuvre longue et d'étudier un groupement de textes.

Des périodes ou des mouvements littéraires sont inscrits en référence de chaque objet d'étude, permettant la construction de connaissances littéraires et culturelles précises. Mais ces références ne constituent pas un cadre de lectures et d'activités exclusif qui interdirait la lecture de textes et l'étude d'œuvres appartenant à d'autres périodes ou à d'autres mouvements littéraires.

Oral

Les objets d'étude permettent la pratique de l'expression orale sous forme de productions orales individuelles et collectives, spontanées et préparées, telles que l'exposé, l'entretien, l'interview ou le débat d'idées.

Écriture

Les objets d'étude conduisent à des pratiques d'écriture variées : écrit de travail et de mémorisation, écriture personnelle, écriture à partir de contraintes et de déclencheurs, écriture de commentaire, écriture d'argumentation (justification, réfutation, délibération).

Langue française

Telle ou telle notion linguistique trouve une place naturelle dans un objet d'étude particulier, mais tous les objets d'étude mettent en jeu la pratique de la langue orale et écrite. Le travail sur la langue constitue un objectif majeur du cours de français : la maîtrise

progressive des codes oraux et écrits est constamment recherchée, pour approfondir le lexique usuel et thématique, pour consolider les connaissances des règles de construction de la phrase et pour améliorer la production de textes organisés et cohérents.

Histoire des arts

L'enseignement de l'histoire des arts dans la voie professionnelle s'inscrit dans le prolongement du collège. Cet enseignement pluridisciplinaire (en lien notamment avec l'enseignement de l'histoire-géographie, des arts appliqués et des langues vivantes) croise l'enseignement du français à propos des périodes, des domaines artistiques (arts du langage, arts du spectacle vivant, arts du visuel) ou des thématiques relevant du programme d'histoire des arts. Il permet de situer les œuvres abordées dans un contexte historique et culturel, et éclaire la compréhension des œuvres littéraires. Il élabore des corrélations autour d'une œuvre, d'un auteur, d'un thème ou d'un genre littéraire, en relation avec la thématique choisie par l'équipe pédagogique. C'est pourquoi les suggestions proposées plus loin en regard des objets d'étude ne sont qu'indicatives.

La fréquentation régulière d'œuvres artistiques permet aussi à l'élève d'exprimer des émotions, d'émettre un jugement personnel et critique. Il approfondit ainsi sa connaissance du monde et de soi.

TIC

L'enseignement du français prend sa part dans l'apprentissage des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il se saisit de ces outils dans ce qu'ils ont de plus pertinent pour son propre contenu disciplinaire : traitement de texte (élaboration, amélioration, présentation, diffusion d'une production écrite), recherche documentaire (sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias). L'enseignement du français concourt à la formation des capacités et des attitudes nécessaires dans l'univers des TIC : se repérer dans les ressources, tirer, hiérarchiser les informations, adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles, adapter sa lecture au support retenu.

III - Organisation de l'enseignement

Le professeur organise son projet pédagogique annuel en abordant les objets d'étude dans l'ordre qui lui convient, et selon un nombre de séquences approprié à son public. Il veille cependant à ce que chaque séquence n'excède pas six semaines.

Les objets d'étude sont répartis sur les trois années.

Classe de seconde

- Construction de l'information.
- Des goûts et des couleurs, discutons-en.
- Parcours de personnages.

Classe de première

- Du côté de l'imaginaire.
- Les philosophes des Lumières et leur combat contre l'injustice.
- L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations.

Classe terminale

- Identité et diversité.
- Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts.
- La parole en spectacle.

La réflexion s'organise autour des interrogations présentées ci-dessous.

1. Classe de seconde

Construction de l'information

- Les médias disent-ils la vérité ?
- Comment s'assurer du bien fondé d'une information ?
- Peut-on vivre sans s'informer ?

Des goûts et des couleurs, discutons-en

- Les goûts varient d'une génération à l'autre. Ceux d'aujourd'hui sont-ils « meilleurs » que ceux des générations précédentes ?
- Comment faire partager ses goûts dans une démarche de dialogue et de respect ?
- En quoi la connaissance d'une œuvre et de sa réception aide-t-elle à former ses goûts et/ou à s'ouvrir aux goûts des autres ?

Parcours de personnages

- Les héros littéraires d'hier sont-ils les héros d'aujourd'hui ?
- En quoi l'histoire du personnage étudié, ses aventures, son évolution aident-elles le lecteur à se construire ?
- Les valeurs qu'incarne le personnage étudié sont-elles celles de l'auteur, celles d'une époque ?

2. Classe de première

Du côté de l'imaginaire

- La fable, le conte, les récits imaginaires, sont-ils réservés aux jeunes lecteurs ?
- Comment l'imaginaire joue-t-il avec les moyens du langage, à l'opposé de sa fonction utilitaire ou référentielle ?
- Le lecteur d'œuvres de fiction fuit-il la réalité ?

Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice

- Une action juste l'est-elle pour tout le monde ?
- Quelles armes littéraires les philosophes des Lumières ont-ils léguées aux générations suivantes pour dénoncer l'injustice ?
- En quoi les écrits des philosophes des Lumières permettent-ils l'élaboration d'un jugement argumenté ?

L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations

- En quoi les avancées scientifiques et techniques nécessitent-elles une réflexion individuelle et collective ?
- Le dépassement des limites de l'être humain peut-il faire craindre une perte d'humanité ?
- Le virtuel est-il un enrichissement du réel ?

3. Classe terminale

Identité et diversité

- En quoi l'autre est-il semblable et différent ?
- Comment transmettre son histoire, son passé, sa culture ?
- Doit-on renoncer aux spécificités de sa culture pour s'intégrer dans la société ?

Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts

- En quoi le XX^e siècle a-t-il modelé l'homme moderne ?
- Les mythes appartiennent-ils seulement au passé ?
- Comment la lecture d'œuvres littéraires permet-elle de s'interroger sur le rapport de l'homme au monde ?

La parole en spectacle

- Dans le dialogue, utilisons-nous seulement des mots ?
- Comment la mise en spectacle de la parole fait-elle naître des émotions (jusqu'à la manipulation) ?
- Qu'apporte à l'homme, d'hier et d'aujourd'hui, la dimension collective de la mise en spectacle de la parole ?

IV - Contenus et mise en œuvre

1. Classe de Seconde

Construction de l'information

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Distinguer information, commentaire, prise de position.</p> <p>S'interroger sur le contexte de production d'une information, identifier les sources.</p> <p>Rendre compte à l'oral d'un événement d'actualité présenté à travers différents médias.</p> <p>Rédiger un article de presse en tenant compte des contraintes d'un genre journalistique.</p> <p>Décoder les effets visuels dans la mise en scène de l'information.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : l'immédiat contemporain et le développement des nouveaux médias.</p> <p><i>Champ journalistique :</i> Fait divers, reportage, brève.</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : objectivité / subjectivité. Lexique de l'information et des médias.</p> <p>Phrase active, passive, impersonnelle. Mots de reprises et cohérence textuelle.</p> <p>Énonciation, valeurs des pronoms, des temps et des modes verbaux.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Thématique : « Arts, informations, communications ».</p>	<p>S'intéresser à l'actualité, lire la presse, regarder un journal télévisé, utiliser l'Internet et les multimédias.</p> <p>Être un lecteur actif et distancié de l'information.</p> <p>Adapter, dans l'approche du texte et de l'image, son attitude au support utilisé et à la finalité de la lecture.</p>

Des goûts et des couleurs, discutons-en

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Analyser et interpréter une production artistique.</p> <p>Exprimer à l'oral et à l'écrit une impression, un ressenti, une émotion.</p> <p>Construire une appréciation esthétique à travers un échange d'opinions, en prenant en compte les goûts d'autrui.</p> <p>Situer une production artistique dans son contexte, identifier les canons qu'elle sert ou qu'elle dépasse.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Périodes : au choix, une période de rupture esthétique, en littérature et dans d'autres formes artistiques : - la Renaissance (poètes de la Pléiade), - le XVIIe siècle (théâtre classique), - Modernité et « Esprit Nouveau » (Apollinaire, Jacob, Cendrars ...).</p> <p>Notions d'individualité et d'universalité, de canons et de modes, de réception.</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : beau/laid, utile/inutile, plaisant/ennuyeux. Lexique de la perception et de la sensibilité, de la plaisanterie et de l'humour, de l'adhésion et du refus.</p> <p>Déterminants. Substituts lexicaux et grammaticaux.</p> <p>Connecteurs d'énumération. Connecteurs qui introduisent l'analogie, la ressemblance.</p> <p>Modalisation : termes péjoratifs et mélioratifs.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Périodes historiques : XVIe, XVIIe siècles. Thématiques : « Arts, sociétés, cultures », « Arts, goûts, esthétiques ».</p>	<p>Être conscient de la subjectivité de ses goûts.</p> <p>Être curieux de différents langages artistiques.</p>

Parcours de personnages

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Analyser comment un personnage se construit à travers des mots, des attributs, des avatars.</p> <p>Montrer comment un personnage évolue depuis son apparition dans l'œuvre jusqu'à la fin.</p> <p>Rendre compte à l'oral et à l'écrit de ce qu'un personnage de fiction dit de la réalité.</p> <p>Comprendre en quoi un personnage porte le projet de son auteur.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Périodes : le romantisme, le réalisme.</p> <p>Notions de personnage de roman, de théâtre (réinvestissement des lectures du théâtre du XVIIIe siècle faites au collège). Notions de héros et d'anti-héros.</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : vrai/faux/réel. Lexique du portrait physique et moral, de l'action. Procédés de la désignation et de la caractérisation. Expansions du nom. . Connecteurs spatiaux et temporels.</p> <p>Énonciation dans le récit : point de vue, discours rapportés.</p> <p>Dénotation, connotation.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Domaines artistiques : « arts du langage », « arts du spectacle vivant », « arts du visuel ». Thématique : « Arts, réalités, imaginaires ».</p>	<p>Être curieux de connaître d'autres personnages, d'autres expériences, d'autres lieux, d'autres époques, à travers des œuvres de fiction.</p> <p>Se laisser interroger par les valeurs incarnées dans un personnage.</p>

2. Classe de Première

Du côté de l'imaginaire

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Interpréter le discours tenu sur le réel à travers le discours de l'imaginaire (en particulier romanesque et poétique).</p> <p>Réaliser une production faisant appel à l'imaginaire.</p> <p>Contextualiser et mettre en relation des oeuvres traitant, par l'imaginaire, un même aspect du réel à des époques différentes.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : le surréalisme.</p> <p>Le registre fantastique.</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : imagination/imaginaire, peur/étrange. Lexique des émotions.</p> <p>Types de phrases, ponctuation.</p> <p>Point de vue, modalisation du doute.</p> <p>Comparaison, métaphore.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Domaine artistique : « Arts du langage ». Thématique : « Arts, réalités, imaginaires ».</p>	<p>Goûter la puissance des mots et des ressources du langage.</p> <p>Être curieux des représentations variées de la réalité.</p>

Les philosophes des Lumières et le combat contre l'injustice

Capacités	Connaissances	Attitude
<p>Analyser une prise de position en fonction de son contexte de production et de réception.</p> <p>Exprimer à l'oral ses convictions, son engagement, son désaccord.</p> <p>Prendre en compte le point de vue de l'autre, le reformuler objectivement.</p> <p>Argumenter à l'écrit : énoncer son point de vue, le soutenir par des arguments, conclure.</p> <p>Confronter sur une question de société un débat du XVIII^e siècle et un débat contemporain.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : la littérature des Lumières se référant au juste et à l'injuste.</p> <p>L'argumentation directe : explication, plaidoyer, réquisitoire.</p> <p>L'argumentation indirecte : la fable, le conte.</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : juste/ injuste, tolérable/intolérable. Lexique de la morale, du droit, de l'engagement.</p> <p>Les propositions relatives.</p> <p>Connecteurs d'opposition, de cause et de conséquence.</p> <p>Argumentation indirecte, ironie, antiphrase.</p> <p>Personnification, métaphore.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Thématiques : « Arts, mémoires, témoignages, engagements », « Arts, sociétés, cultures ».</p>	<p>Accepter d'écouter la pensée de l'autre pour émettre une pensée personnelle et prendre position.</p> <p>Être un citoyen conscient de la nécessité de s'impliquer et de défendre des valeurs.</p>

L'homme face aux avancées scientifiques et techniques : enthousiasmes et interrogations

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Traiter et analyser l'information : repérage, sélection, reformulation, hiérarchisation, analyse de la valeur.</p> <p>Comprendre une stratégie d'explication, d'argumentation.</p> <p>À l'écrit et à l'oral, identifier les idées essentielles d'un texte, le résumer.</p> <p>Rédiger une argumentation sur un sujet de société impliquant les sciences et les techniques.</p> <p>Mettre en relation des éléments sociologiques contemporains et des essais ou des fictions.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Périodes : XIXe - XXe - XXIe siècles.</p> <p>Essai, documentaire dans le domaine scientifique et technique.</p> <p>Récit d'anticipation, science fiction, contre - utopie.</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : progrès/science/conscience. Lexique de la connaissance, de la science, de la technique, du raisonnement.</p> <p>Les formes de l'interrogation, l'interrogation indirecte.</p> <p>Les procédés de la généralisation, de la reformulation, de la condensation.</p> <p>La modalisation de la vérité, les valeurs de « on ».</p> <p>Les procédés de l'interpellation.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Période : XIXe siècle. Thématique : « Arts, sciences et techniques ».</p>	<p>S'informer avant d'émettre un jugement.</p> <p>Accepter de nuancer son jugement et d'examiner le point de vue adverse.</p> <p>Entrer dans des hypothèses envisageables dans le futur et les mettre en relation avec la société actuelle.</p>

3. Classe terminale

Identité et diversité

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Analyser les modalités et les enjeux de la présentation de l'autre dans un écrit ou dans une image.</p> <p>Dans un débat oral, confronter ses valeurs aux valeurs de l'autre, aux valeurs collectives : présenter son opinion, entrer en contradiction avec autrui, s'impliquer dans son propos.</p> <p>Rédiger une argumentation de type délibératif (thèse, antithèse, choix personnel).</p> <p>Comprendre comment une œuvre met en tension les expériences individuelles et les questions collectives.</p> <p>Situer les œuvres du genre biographique dans leur contexte historique et sociologique.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : XXe siècle.</p> <p>Littérature (roman, poésie, théâtre, essai) en rapport avec : - la colonisation et la décolonisation, - les récits de voyage, - les récits de filiation.</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : individuel/collectif/singulier. Lexique du comportement, du jugement et des valeurs.</p> <p>La phrase complexe.</p> <p>Connecteurs d'opposition. Procédés de la concession.</p> <p>Modalisation du jugement, valeurs du « je ».</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Période : XXe siècle. Thématiques : « Arts, sociétés, cultures », « Arts, mémoires, témoignages, engagements ».</p>	<p>Exprimer les singularités de son héritage culturel dans le respect de l'autre et de sa culture.</p> <p>Être sensible aux échos et aux interférences entre soi et les autres.</p> <p>S'intéresser à l'expérience d'autrui comme élément de l'expérience universelle.</p>

Au XXe siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Repérer en quoi une situation ou des personnages de fiction peuvent représenter des questions humaines universelles.</p> <p>Interpréter la dimension symbolique d'un personnage ou d'une situation.</p> <p>Organiser sa pensée dans un débat d'idées à l'oral, à l'écrit.</p> <p>Mettre en regard des essais, des œuvres littéraires et artistiques et les questions posées au moment de leur création sur le rapport de l'individu au monde.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Période : XXe siècle.</p> <p>L'expression du doute ou de la révolte face à au monde moderne.</p> <p>L'influence de nouvelles sciences humaines (psychanalyse, ethnographie, sociologie) sur les arts.</p> <p>Mythes et figures mythiques.</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : nature/culture/société. Lexique des arts et de la pensée.</p> <p>Procédés de la persuasion.</p> <p>Discours rapporté et citation.</p> <p>Symbole, allégorie.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Période : XXe siècle. Thématiques : « Arts, sociétés, cultures », « Arts et sacré ».</p>	<p>S'interroger sur la condition humaine.</p> <p>Avoir de la curiosité pour le débat d'idées.</p> <p>S'interroger sur le sens à donner à sa vie.</p>

La parole en spectacle

Capacités	Connaissances	Attitudes
<p>Comprendre comment la mise en scène de la parole contribue à son efficacité.</p> <p>Situer la visée d'une parole dans son contexte.</p> <p>Analyser une scène de théâtre en saisissant sa dimension scénique.</p>	<p><i>Champ littéraire :</i> Périodes : XXe - XXIe siècles.</p> <p>Les mises en scène de la parole (plateaux de télévision, tribunes politiques, théâtres...).</p> <p><i>Champ linguistique :</i> Lexique : norme/écart. Lexique des émotions, lexique de la parole et des discours.</p> <p>Les procédés de l'éloquence.</p> <p>L'énonciation dans le texte théâtral.</p> <p>Les procédés de soulignement et d'effacement du discours. Implicite, sous-entendus, lieu commun.</p> <p><i>Histoire des arts :</i> Périodes : XXe - XXIe siècles. Domaines artistiques : « arts du spectacle vivant », « arts du visuel ». Thématiques : « Arts, sociétés, cultures », « Arts, corps, expressions », « Arts, informations, communications ».</p>	<p>Être conscient des codes culturels et des usages sociaux du langage.</p> <p>Mesurer les pouvoirs de la parole.</p> <p>Prendre de la distance par rapport à une parole.</p>

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

FRANCAIS

La certification pour le brevet d'études professionnelles (BEP) valide l'acquisition de quatre compétences :

- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer.
- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire.
- Devenir un lecteur compétent et critique.
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Ces compétences sont évaluées par l'acquisition de capacités et de connaissances en lecture, en écriture et en expression orale.

Capacités

Les capacités évaluées sont en rapport avec les objets d'étude étudiés au moment où la situation de contrôle en cours de formation est validée pour l'obtention du BEP.

Lecture

- Rendre compte d'une histoire, d'un personnage, des idées avancées explicitement ou implicitement dans un texte.
- Construire le sens d'un texte en distinguant information, commentaire, prise de position, et justifier cette construction du sens à partir de procédés mis en œuvre dans l'écriture du texte.
- Inscrire un texte ou une œuvre d'art dans son contexte de production historique et culturel.

Ecriture

- Rédiger un texte d'une quarantaine de lignes à partir d'une contrainte d'écriture, en respectant les règles de la communication écrite.
- Exprimer par écrit une opinion pour la faire partager à d'autres.
- Dans tout écrit, respecter les règles essentielles de correction de la langue.

Oral

- Prendre la parole dans un oral spontané en fonction d'un public restreint et connu.
- Réaliser une prestation orale préparée face à la classe (exposé) ou en interaction (préparation et réalisation d'une interview).
- Dans tout oral, respecter les règles essentielles de correction de la langue.

Connaissances

Les connaissances évaluées sont en rapport avec les objets d'étude étudiés au moment où la situation de contrôle en cours de formation est validée pour l'obtention du BEP.

Champ littéraire

- Connaissances d'œuvres patrimoniales s'inscrivant dans les périodes étudiées avant la validation du BEP : par exemple la Renaissance, les Lumières, le romantisme, le réalisme, la Modernité, le surréalisme.
- Connaissances littéraires : la notion de personnage romanesque et théâtral, le registre fantastique, la fable et le conte.
- Connaissances relevant du champ journalistique : les caractéristiques des médias de l'immédiat contemporain, les caractéristiques de l'écriture journalistique (fait divers, reportage, brève).

Champ linguistique

Connaissances lexicales

- lexique de l'information et des médias, de l'objectivité et de la subjectivité ;
- lexique du portrait physique et moral, lexique du beau et du laid, de l'utile et de l'inutile, du plaisant et de l'ennuyeux, de la perception et de la sensibilité ;
- lexique de l'imagination et de l'imaginaire, de la peur et de l'étrange, des émotions ;
- lexique de la plaisanterie et de l'humour, de l'adhésion et du refus, du vrai, du faux et du réel ;
- lexique du juste et de l'injuste, du tolérable et de l'intolérable, de la morale, du droit et de l'engagement ;
- lexique du progrès et de la science, de la connaissance, de la technique, du raisonnement.

Connaissances grammaticales

- phrase active, passive, impersonnelle ;
- types de phrases, ponctuation ;
- formes de l'interrogation (directe et indirecte) ;
- expansions du nom ; propositions relatives ; déterminants ; substituts lexicaux et grammaticaux ;
- mots de reprises et cohérence textuelle ;
- connecteurs d'énumération ; connecteurs qui introduisent l'analogie ou la ressemblance ; connecteurs spatiaux et temporels ; connecteurs d'opposition, de cause et de conséquence ;
- procédés de la désignation et la caractérisation ; procédés de la généralisation, de la reformulation, de la condensation ; procédés de l'interpellation ;
- termes péjoratifs et mélioratifs ; dénotation et connotation ; comparaison et métaphore ;
- énonciation, valeur des temps et des modes verbaux, valeur des pronoms ; énonciation dans le récit (point de vue, discours rapportés) ; valeurs de « on » ; modalisation de la vérité ;
- argumentation indirecte, ironie, antiphrase.